

(1)

(N° 27.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget des Dépenses pour Ordre de l'exercice 1849.

(Voir les Nos 1 et 88 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut:

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Dépenses pour Ordre est fixé, pour l'exercice 1849, à la somme de onze millions six cent vingt mille francs (fr. 11,620,000), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 25 décembre 1848.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*

(Signé) VERHAEGEN, aîné.

Les Secrétaires,

(Signés) T'KINT DE NAEYER

A. DU BUS.

Tableau du Budget des Dépenses pour Ordre, pour l'exercice 1849.

ADMINISTRATIONS.	NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	SOMMES PARTIELLES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
		CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.	1	Remboursement de cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement, pour garantie de leur gestion, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, des préposés de l'administration du chemin de fer, par des courtiers, des agents de change, etc., et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, pour garantie du paiement des droits de douanes, d'accises, etc.	1,200,000	3,080,000
	2	Remboursement de fonds perçus au profit de la Caisse des veuves et orphelins des fonctionnaires civils.	1,000,000	
	3	Remboursement de fonds perçus au profit de la Caisse des veuves et orphelins des officiers de l'armée.	160,000	
	4	Remboursement de fonds perçus au profit de la Caisse des pensions et de prévoyance des instituteurs primaires.	150,000	
	5	Remboursement de fonds versés au profit de la Masse d'habillement et d'équipement de la douane.	250,000	
	6	Emploi des subsides offerts pour construction de routes	300,000	
	7	Attribution des parts des communes dans les frais de confection des atlas des chemins vicinaux.	20,000	
		CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	8	Répartition du produit d'amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises.	120,000	5,450,000
	9	Frais d'expertises de la contribution personnelle.	30,000	
	10	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit des communes.	40,000	
	11	Remboursement d'impôts, perçus au profit des provinces.	2,680,000	
	12	Id. id. des communes.	2,320,000	
	13	id. de la taxe provinciale sur les chiens.	260,000	
		CHAPITRE III.		
		FONDS DE TIERS.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT, DES DOMAINES ET DES FORÊTS.	14	Amendes diverses et autres recettes soumises aux frais de régie	120,000	3,090,000
	15	Amendes de consignations non soumises aux frais de régie.	1,000,000	
	16	Recouvrement de revenus perçus pour compte de provinces.	470,000	
		CONSIGNATIONS.		
	17	Remboursement de consignations de toute nature.	1,500,000	
		Total du Budget des dépenses pour ordre. . . . fr.		11,620,000